

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Grenelle-radioactif-Le-Reseau>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°36 > **Grenelle radioactif : Le Réseau "Sortir du nucléaire" comme force de proposition**

1er octobre 2007

Grenelle radioactif : Le Réseau "Sortir du nucléaire" comme force de proposition

Le 21 mai 2007, à peine entré en fonction, le nouveau président Nicolas Sarkozy recevait à l'Élysée "des associations de protection de l'environnement" :

le Réseau "Sortir du nucléaire" n'avait pas été invité malgré son agrément national... pour la protection de l'environnement.

M. Sarkozy a manifestement voulu éviter que le Réseau puisse dénoncer, en sortant de l'Élysée, l'interdiction de remettre en cause le nucléaire lors du Grenelle de l'environnement.

En effet, la veille même de cette rencontre à l'Élysée, le ministre de l'Écologie Alain Juppé, remplacé depuis par Jean-Louis Borloo, n'avait pas hésité à annoncer explicitement que la France continuerait dans le nucléaire et allait même construire de nouveaux réacteurs. Certes, le ministère de l'Écologie a ensuite tenté de se rattraper en concédant qu'il serait possible de "parler du nucléaire" lors du Grenelle. Mais il est clair qu'il s'agissait avant tout de se contenter d'en parler. Affligeant !

Bien que maintenu à l'écart du Grenelle, le Réseau "Sortir du nucléaire" a inlassablement demandé, pour preuve de la bonne foi du gouvernement, que soit au moins annulé, avant le Grenelle, le décret qui autorise EDF à construire le réacteur nucléaire EPR à Flamanville en Normandie *. Pour éviter toute remise en question du nucléaire, le décret a été pris par le gouvernement Villepin, dix jours avant l'élection présidentielle. Ca ne s'invente pas !

"Nous ne pouvons remettre en cause une décision déjà prise par le précédent gouvernement" : l'argument du gouvernement est ridicule puisque M.Sarkozy a fait sa campagne présidentielle sur le thème de la "rupture"...

Qui peut croire que M. Sarkozy se sente engagé par un décret signé par son "ami" De Villepin ? C'est clairement un subterfuge pour faire croire que la construction de l'EPR ne peut pas être annulée, ce qui est parfaitement faux...

Pire : la signature le 26 juillet 2007 par M. Sarkozy d'un accord nucléaire avec le dictateur libyen Kadhafi (lors de la libération des otages bulgares) est injustifiable et prouve une fois de plus que la question du nucléaire a été tranchée avant le Grenelle. Avec cet accord incroyable, la France s'engage à construire une centrale nucléaire en Libye, au mépris des risques de terrorisme et de prolifération de l'arme atomique sur notre planète.

C'est donc légitimement que le Réseau "Sortir du nucléaire" a appelé les citoyens à protester lors du Grenelle de l'environnement pour dénoncer la politique visiblement pronucléaire de M. Sarkozy.

Pour autant, soucieux d'être aussi une véritable force de proposition, le Réseau "Sortir du nucléaire" publie des scénarios de "sortie du nucléaire", afin de montrer que les alternatives sont possibles. Elles permettraient aussi de s'attaquer au réchauffement climatique tout en créant des dizaines de milliers d'emplois locaux, en assurant véritablement l'indépendance énergétique du pays et en réduisant les risques de prolifération nucléaire.

Ensemble, continuons à agir pour obtenir une politique ambitieuse de sortie du nucléaire.

Participez au Festival du Film court "Sortir du nucléaire"

A l'occasion des 10 ans du Réseau, envoyez-nous un film de 10 mn maximum sur le nucléaire et/ou les alternatives énergétiques. La date limite de participation a été repoussée au 31 décembre 2007 (au lieu du 12 novembre). Un jury sélectionnera les 15 meilleurs films qui seront primés. Règlement et fiche d'inscription sont à télécharger sur notre site internet :

<https://www.sortirdunucleaire.fr>

Contact : mobilisations@sortirdunucleaire.fr

Tel. 04 79 36 13 19

Votre film au format DVD (Compression MPEG2 de haute qualité) est à envoyer à :

Festival du Film court "Sortir du nucléaire"

Maison des associations

Boîte M6 - 67, rue St François de Sales

73000 Chambéry

Stéphane Lhomme

et Philippe Brousse

* ainsi que les décrets préfectoraux grâce auxquels EDF a commencé les travaux préparatoires au chantier de l'EPR.